



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

**AVIS PUBLIC**  
**ADOPTION DU BUDGET 2025**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil municipal de la Municipalité de La Guadeloupe tiendra une séance extraordinaire, le lundi 16 décembre 2024 à 20h à l'Hôtel de ville de La Guadeloupe situé au 763, 14<sup>e</sup> avenue, bureau 100 à La Guadeloupe, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2025 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2025-2026-2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Donné à La Guadeloupe, ce 6<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

---

François Nadeau,  
Directeur général et greffier-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, François Nadeau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de La Guadeloupe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil, le sixième (6<sup>e</sup>) jour de décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

---

François Nadeau,  
Directeur général et greffier-trésorier